



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN GUINEE

Financement : Banque Mondiale (P164184)

AVIS D'APPEL A PROJETS DANS LE CADRE DES SOUS PROJETS DE L'INITIATIVE "APPUI A LA FILIERE FRUITS"

N° AP/04/MAGEL/PDACG/Février 2025

La République de Guinée a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don/crédit pour effectuer des paiements au titre de la sous composante 2.2 (financement de l'investissement privé pour des chaînes d'approvisionnement inclusives). Ce financement se fera à travers un mécanisme de Subventions de Fonds de Contrepartie du Projet (FSCP).

Le FSCP contribue à créer des conditions favorables pour le développement de l'agrobusiness en Guinée. Il a pour objectif d'aider les investisseurs privés, dans les chaînes de valeur des filières prioritaires ciblées par le PDACG, à améliorer leur accès aux investissements à travers des Guichets de cofinancement de sous projets.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers le PDACG, se propose par le présent appel à projets d'appuyer un total de cinquante (50) sous projets des Entreprises ou Consortiums d'entreprises évoluant dans la filière fruits (mangues et ananas). La priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes (18-35 ans) dans l'objectif de contribuer au développement de la production, la transformation et l'exportation de l'ananas et des mangues pour une croissance économique inclusive et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le présent appel à projets est financé sous la fenêtre de la catégorie d'investissement du Guichet C du PDACG pour soutenir des jeunes entrepreneurs pour l'amélioration de la production, la transformation et la commercialisation des fruits en Guinée et à l'international (voir modalités ci-après).

Guichets de financement	Le ratio de couverture
Guichet C. Petit investissement (de 10 000 \$US à 100 000 \$US)	<ul style="list-style-type: none">• Octroi de 100% du coût total de l'assistance technique pour les activités de préparation et de mise en œuvre du sous-projet d'investissement• Subvention maximale de 60% du coût du sous-projet d'investissement.

br



	* Pour les femmes et les jeunes, subvention maximale de 90 % du coût du sous-projet d'investissement.
--	---

De façon spécifique, il s'agira de financer des plans d'affaires de sous projets :

- Production de 40 000 plants de manguiers améliorés dans les variétés ciblées (Kent, Keitt, Palmer, etc.) ;
- Mise en valeur de 100 ha de vergers commerciaux de manguiers ;
- Mise en valeur de 100 ha d'ananas, notamment en variété Baronne de Guinée ;
- Renforcement des capacités de transformation de fruits séchés (ananas et mangues)

A terme, cette initiative favorisera : (i) la professionnalisation des pépiniéristes dans la production de plants améliorés de manguiers par l'utilisation de bonnes pratiques (ii) le soutien aux planteurs de mangues et d'ananas pour la mise en valeur de vergers commerciaux de manguiers et des plantations d'ananas et (iii) l'appui à la transformation de fruits (ananas et mangues séchés) pour la diversification de l'offre exportable.

La mise en œuvre des sous projets se feront à travers des appuis à :

- Quatre (4) groupements de pépiniéristes pour la production de 40 000 plants de manguiers améliorés des variétés ciblées ;
- Dix (10) planteurs de mangues pour la mise en valeur de 100 hectares de vergers commerciaux de manguiers
- Trente (30) producteurs d'ananas pour la mise en valeur de 100 ha, notamment en variété Baronne de Guinée
- Six (6) structures transformatrices de fruits évoluant dans les chaînes de valeur ananas et mangue.

2. Critères d'éligibilité et de sélection

Seront éligibles au présent appel à projets, tout sous-projet présenté par un :

- Porteur de projets créateurs de valeur ajoutée locale (emplois jeunes/femmes /contenu local) ;
- Jeune et femme considéré comme constituant un groupe vulnérable ;
- Investisseur privé ;
- Producteur ;
- Agro-industriel

Individuellement ou organisés en :

- Micro Petite et Moyenne Entreprise (MPME),
- Associations, coopératives, unions, groupements ou GIE
- Structure légalement constituée

Remplissant les critères d'éligibilité ci-dessous :

- (i) Être un promoteur d'un sous-projet associé à la chaîne de valeur agricole ananas et mangues sur les corridors du projet et dans les bassins de production d'ananas à Kissidougou et de mangues en Haute Guinée ;
- (ii) Justifier d'une existence d'au moins deux (2) ans d'activités dans la chaîne de valeur ananas et mangues pour le guichet C ;
- (iii) Être légalement autorisé à faire des affaires en Guinée en vertu des lois en vigueur du pays ;
- (iv) Justifier d'un acte de disponibilité foncière (personne physique ou morale) ;
- (v) Être légalement constitué et reconnu (joindre agrément, autorisation d'exercice)

ms





Toutes les propositions doivent être rédigées dans un canevas de plan d'affaire déjà prédéfini. Celles rédigées à la main et/ou avec un autre canevas ne sont pas acceptées.

Les dossiers (Avis, dossiers d'appel à projet, canevas de rédaction du plan d'affaire et documents et la requête de financement qu'il faut remplir et soumettre) sont téléchargeables sur le site web du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL), de l'APIP, de la chambre d'agriculture, la chambre des mines, la chambre de commerce. Le dossier d'appel à projets peut être retiré également auprès des antennes régionales de l'APIP et des directions préfectorales de l'agriculture et de l'élevage.

La date de dépôt des offres (formulaire rempli sous pli fermé contenant une copie numérique sur clé USB) est fixée **au plus tard le lundi, 17 mars 2025 à 15h 00 mn** au siège de l'**Unité de Coordination et d'Exécution du PDACG, sis au Quartier Cameroun, Immeuble Feela, 5ème étage, Commune de Dixinn, Conakry (Près du Centre de l'Autonomisation des femmes)**, contre remise d'une attestation de dépôt,

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Unité de coordination et d'exécution du projet :
téléphone : (+224) 612 000 425 et 612 126 184, tous les jours ouvrables de **09 heures à 16 heures**. Email : infopdacgap@gmail.com,

Le Coordonnateur National



Hamidou DIALLO

